LA CHARTE DE CAP LOUP

Collectif des Associations pour la Protection du Loup en France

Cette charte est l'expression du collectif des associations pour la protection du loup en France : CAP Loup. Elle définit CAP Loup, ses objectifs et ses positions générales.

Qu'est-ce que CAP Loup?

Créé en 2014, CAP Loup est un ensemble d'associations de protection de la nature rassemblées autour d'un objectif commun : la protection du loup en France.

Qui sommes nous?

CAP Loup regroupe notamment les associations fondatrices suivantes (par ordre alphabétique) :

- ANIMAL CROSS
- ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages)
- FERUS
- LPO PACA (Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- MILLE TRACES
- SFEPM (Société française pour l'étude et la protection des mammifères)
- WWF France

Pourquoi un collectif?

Nos associations se réunissent pour agir en faveur de la protection du loup, pour assurer la présence de l'espèce en France et permettre la cohabitation entre le loup et les activités humaines.

Face à la multiplication des offensives menées contre la protection du loup par des représentants du monde agricole, du monde de la chasse et par certains responsables politiques, face à la multiplication des mesures de l'Etat et de ses représentants contre la protection effective du loup, nos associations se regroupent dans CAP Loup pour agir de façon commune et avec plus d'efficacité en faveur de la protection du loup en France.

Nos objectifs

Assurer la protection du loup, permettre et favoriser son retour naturel en France.

Nos positions

- Nous sommes pour la réaffirmation du statut d'espèce protégée du loup.
- Nous sommes pour qu'on permette la présence naturelle du loup en France.
- Nous sommes fermement opposés à la politique d'autorisation des tirs létaux mise en œuvre depuis le début du plan loup 2013-2017 qui encourage ces tirs au lieu de garantir que tout soit fait pour éviter d'y recourir.
- Nous sommes pour une politique encourageant des techniques pastorales alternatives aux tirs létaux, et pour une politique encourageant un pastoralisme responsable permettant la cohabitation avec le loup.

Notre fonctionnement

CAP Loup réunit des associations autour d'un objectif commun. En dehors des actions de ce collectif, chaque association reste complètement indépendante de CAP Loup et des autres associations qui en font partie.

